Soumission : Des parents d'élèves refusent que le futur collège de Pégomas prenne le nom d'Arnaud Beltrame

écrit par Antiislam | 25 avril 2018

Décidément la soumission à la barbarie musulmane progresse en France.

De Nice Matin:

Sur le point d'être fini, le futur collège de Pégomas se nommera « Arnaud-Beltrame » en hommage au gendarme décédé dans l'attentat de Trèbes, au mois de mars.
Un collectif de parents d'élèves est contre cette décision.
« Mon fils appartient à tous les Français », exprimait Nicole, la mère du gendarme, dans la presse nationale. « En plein accord avec le Recteur d'Académie et le maire de Pégomas, nous avons réaffirmé la volonté de voir cet établissement prendre le nom d'Arnaud Beltrame.
Pour honorer un héros de la Nation et inspirer la jeunesse azuréenne », a exprimé Charles-Ange Ginésy, président du département des Alpes-Maritimes.

Si personne ne remet en cause l'acte de bravoure du gendarme,

décédé après avoir échangé sa place avec un otage lors de l'attentat à Trèbes le 23 mars dernier, certains parents d'élèves craignent d'afficher un patronyme aussi symbolique en tête d'un collège.
Difficile pour les parents d'élèves de se libérer en pleine journée pour faire la visite de l'établissement.
Ils ont sollicité une réunion avec le conseil départemental pour évoquer leurs inquiétudes.
« Au-delà de l'émotion que l'acte de sacrifice de ce gendarme suscite, le collège de Pégomas, avec cette identité, devient potentiellement une cible à des attaques criminelles », exprime le collectif des parents d'élèves du Val-de-Siagne.
« Ce choix est angoissant, symbolique de la mort d'un homme dans un contexte de menace terroriste. Les enfants de 10 à 14 ans ont le droit d'étudier et de grandir sans ce poids permanent sur les épaules. L'Histoire compte beaucoup d'autres héros reconnus comme des modèles possibles pour la jeunesse. Le nom d'un établissement scolaire ne doit pas être choisi dans l'immédiateté de l'émotion et de l'actualité. Nous souhaiterions que le nom de « collège Rosa Centifolia » ou « collège Rose de mai » puisse faire l'objet d'une étude. »
La réponse de Charles-Ange Ginésy est attendue sur ce point.